

Józef Myśków

L'apologétique et l'oecuménisme

Collectanea Theologica 46/Fasciculus specialis, 25-44

1976

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

JÓZEF MYŚKÓW, WARSZAWA

L'APOLOGÉTIQUE ET L'OECUMÉNISME

La seule comparaison des deux réalités contenues dans le titre semble déjà suggérer leur opposition. Et la plupart des auteurs intéressés à la question interprètent par la négative cette relation. Ils n'affirment sans doute pas que parmi les nombreuses disciplines théologiques il y en a aussi une qui trouve l'aspect oecuménique tout à fait étranger, sinon hostile. Au contraire, ils admettent que le postulat méthodologique essentiel de la théologie contemporaine consiste à faire valoir sa dimension oecuménique dans tous ses domaines, par conséquent aussi dans le secteur de la théologie fondamentale¹, quoique en même temps, en refusant à l'apologétique sa raison d'être, ils ne puissent pas reconnaître la réalité du problème et son rapport à l'oecuménisme².

En même temps, si on fait abstraction des termes mêmes: apolo-

¹ Cf. H. Fries, *Die ökumenische Dimension der Fundamentaltheologie*, *Ökumenische Rundschau* 22(1973) 219—230.

² L'illustration tout à fait exceptionnelle de la situation existant à ce sujet est présentée par le cycle d'articles dans "Concilium", (1969) n° 46 dont les auteurs: Cl. Geffré, *L'histoire récente de la théologie fondamentale. Essai d'interprétation*, p. 11—28; R. Latourelle, *Démembrement ou renouveau de la théologie fondamentale*, p. 29—37; H. Fries, *De l'apologétique à la théologie fondamentale*, p. 53—62; J. Walgrave, *Théologie fondamentale pour notre temps. Réflexions sur sa nature, ses méthodes et son objet*, p. 73—81 et aussi J. Cahill, *Une théologie fondamentale pour notre temps*, p. 83—91, sont d'accord pour transformer la discipline théologique appelée l'apologétique, cultivée par certains auteurs, en théologie fondamentale qui est comprise comme "soit une fonction de la théologie, sa fonction défensive et démonstrative, soit une partie de la théologie concernant l'étude de la parole de Dieu et l'affirmation de cette parole par l'homme" — Y. Congar, *Dictionnaire de la foi chrétienne*, vol. I, Paris 1968, p. 769. Autrement dit ces auteurs, en résultat de la crise de l'apologétique aperçue par eux, ont reconnu cette discipline comme déactualisée.

gétique ou théologie fondamentale³, en considérant seulement son aspect essentiel, on trouve que la majorité des auteurs se déclarent pour la convergence thématique de ces disciplines, tandis que les adeptes d'une différenciation de sujet sont plutôt rares⁴. Il est évident qu'une mise en doute de l'actualité de l'apologétique manquerait dans ce cas de justification dans la même mesure qu'une élimination de la théologie fondamentale du système des sciences théologiques. Opposer l'apologétique à l'oecuménisme ou bien refuser sa compétence pour vérifier les rapports qui existent entre son sujet thématique et oecuménique manquerait de raison d'être, vu que toute la théologie, théologie fondamentale y comprise, devrait être oecuménique.

Tout de même le problème de la relation de l'apologétique à l'oecuménisme prend des dimensions tout à fait différentes quand le premier sujet corrélatif devient un genre spécifique de l'apologétique, nommé: l'apologétique totale⁵.

Contrairement à tous les types connus de l'apologétique, l'apologétique totale se considère non pas comme une science théologique, mais comme une science d'études de religions. Son point de départ est l'existence dans les religions d'un trait apologique qui consiste dans une conviction inébranlable de ses fidèles sur la vérité de leur religion et de l'apologie qui lui est propre. Puisque du point de vue scientifique il en résulte la nécessité initiale d'entreprendre des études critiques sur la valeur objective d'un phénomène constitué par les apologies des religions et qu'on trouve à la fois que leur aspect axiologique ne constitue un sujet d'étude pour aucune discipline théologique, il existe ainsi des conditions nécessaires

³ Cf. J. M y ś k ó w, *Apologetyka a teologia*, Studia Warmińskie 2(1965) 171—204 (L'apologétique et la théologie, (Les Etudes de Warmia), surtout p. 199—204; St. N a g y, *Apologetyka czy teologia fundamentalna*, Roczniki Teologiczno-Kanoniczne (L'apologétique ou la théologie fondamentale, Annales de Théologie et Droit Canon) 19(1972) n° 2, p. 111—130; J. S c h m i t z, *La théologie fondamentale*, in: *Bilan de la théologie du XX^e siècle*, vol. II, Paris 1970, p. 11—36.

⁴ Parmi les premiers il faut compter en outre L a t o u r e l l e, F r i e s, L a n g et K o l p i n g et parmi les autres surtout R a h n e r, d'après lequel le but de l'apologétique consiste à motiver rationnellement des principes de la foi, et à expliquer les difficultés liées avec elle; cependant le but de la théologie fondamentale consiste à démontrer l'accord entre la révélation et les tendances naturelles de l'homme. Cf. R. L a t o u r e l l e, *Apologétique et fondamentale*, Salesianum 26(1965) 255—274; H. F r i e s, *Eine neue Fundamentaltheologie*, ThQschr. 134(1954) 458—476; A. L a n g, *Fundamentaltheologie*, vol. 1—2, München⁸ 1962; A. K o l p i n g, *Fundamentaltheologie. Theorie der Glaubwürdigkeitserkenntnis der Offenbarung*, Münster 1968; K. R a h n e r, *Schriften zur Theologie*, vol. 6, Einsiedeln 1965, p. 146.

⁵ Ce type de l'apologétique dont le créateur est le professeur Wincenty K w i a t k o w s k i de Varsovie, mort en 1972, est presque inconnu à l'Ouest. Cet article est une occasion faire connaître au moins certains éléments essentiels de ce système.

pour organiser une discipline indépendante d'un tel profil. Ce profil serait composé comme suit: comme objet matériel de toutes les apologies de la religion, comme objet formel de leur valeur objective, c'est-à-dire de leur aspect axiologique, et comme méthode non théologique, l'ensemble des méthodes propres à l'étude de la religion avec la méthode historico-critique en qualité de directive⁶.

L'usage de cette expression: „ce profil serait composé de ...” doit indiquer que d'après les premières projets de l'auteur l'objet matériel de l'apologétique devait embrasser avec son activité toute la réalité religieuse⁷. En réalité l'auteur a simplifié le problème pour limiter d'abord l'objet à l'apologie d'une seule religion (chrétienne), ensuite pour se limiter à l'apologie classique de la religion chrétienne⁸. Ajoutons en même temps que l'auteur l'identifie avec l'apologie catholique⁹.

Le but de ce travail est de démontrer que les principes pré-alables des méthodes utilisées pour l'apologétique totale impliquent sa dimension oecuménique à tel point qu'ils constituent une base suffisante pour organiser cette discipline en tant qu'apologétique oecuménique tout court. Cette implication veut dire que le caractère oecuménique de cette discipline résulte de la même structure intérieure de l'apologétique conçue comme science religieuse,

⁶ L'oeuvre principale de W. Kwiatkowski est: *Apologetyka totalna*, vol. 1: *Przedmiot i metody apologetyki nowoczesnej*, Warszawa³ 1961, vol. 2: *Religijna świadomość Jezusa z Nazaretu*, Warszawa² 1962. (Apologétique totale, V. 1, Objet et méthodes de l'apologétique contemporaine, Ed. 3, V. 2, Conscience religieuse de Jésus de Nazareth, Ed. 2.)

⁷ W. Kwiatkowski, *Przedmiot apologetyki naukowej* (Objet de l'apologétique scientifique), *Collectanea Theologica* 30(1959) 11.

⁸ L'auteur a complété cet énoncé de la manière suivante: „Celem uproszczenia w sposób odpowiedni tak bogatego materiału należy zacząć od zbadania obrony chrześcijaństwa, która w dobie obecnej uchodzi za najlepiej rozbudowaną, jest oparta na rozległej tradycji historycznej i dotyczy religii wyznawanej przez ludzkość w najbardziej cywilizowanych częściach świata. Ten zabieg upraszczający kończy się w następstwie eliminacją tzw. apologii chrześcijaństwa wtórnych lub pochodnych, docierając ostatecznie do obrony pierwotnej i klasycznej, podanej przez samego Jezusa.” — *ibid.*, 11—12. (”Pour simplifier convenablement les matériaux tellement riches il faut commencer par examiner la défense du christianisme qui en ce moment passe pour la plus développée, est basée sur une grande tradition historique et concerne les religions professées par les peuples dans les parties les plus civilisées du monde. Cette simplification se termine par l'élimination des apologies du christianisme secondaires ou dérivées arrivant à la défense de l'apologie primitive et classique, présentée par Jésus Lui-même.”)

⁹ „Stąd powstają definicje, które określają apologetykę chrześcijańską jako systematyczny i krytyczny wykład samoobrony chrystianizmu w jego formie najstarszej, czyli katolickiej, jak i późniejszej: prawosławnej lub też protestanckiej.” — W. Kwiatkowski, *Apologetyka totalna*, vol. 1, 37. (”De là naissent les définitions qui déterminent l'apologétique chrétienne comme un discours systématique et critique du christianisme aussi bien dans sa forme la plus ancienne, c'est-à-dire catholique, que dans la forme postérieure: orthodoxe ou protestante.”)

c'est-à-dire de l'apologétique „qui a pour but la connaissance systématique et critique de la défense du christianisme du point de vue axiologique”¹⁰, de l'apologétique, qui „examine avec critique les matériaux de défense accumulés par la chrétienté durant les millénaires”¹¹. L'implication n'a pas été prise en considération par W. Kwiatkowski dans „l'intervention simplifiante” employée par lui¹², qui, théoriquement et pratiquement a rendu impossible la compréhension de l'apologétique totale comme une apologétique oecuménique, et le respect de sa dimension oecuménique. L'attitude critique de la position ci-dessus permet la réalisation du but proposé. Le problème prévu se trouve dans la première partie de cet article. Dans la deuxième partie sont signalés quelques éléments du problème prévu comme objet matériel de la discipline dont nous parlons.

I. Trois éléments „de l'intervention simplifiant” l'objet apologétique

Ce sont: la limitation des examens apologétiques à l'apologie d'une seule religion (chrétienne), la limitation de ces recherches à l'apologie classique de la religion chrétienne ainsi que l'identification de l'apologie classique avec l'apologie catholique.

1. La limitation de l'objet de l'apologétique à l'apologie de la religion chrétienne

Le point de départ de cette analyse est la constatation de l'auteur, déjà citée, qui en comparant l'apologétique traditionnelle à l'apologétique moderne a écrit: „Si le premier aspect est très limité parce qu'il concerne uniquement la religion chrétienne et catholique, le deuxième aspect est déjà général car son rayon d'action renferme la plus grande réalité religieuse”¹³.

Cette affirmation se révèle injustifiée parce que l'auteur lui-même avoue que les recherches devaient se limiter à une religion et, pour des raisons précises, à la religion chrétienne¹⁴. Toutes les raisons qui viennent d'être présentées motivent la nécessité des recherches plus détaillées sur les différentes religions et aussi sur

¹⁰ *Ibid.*, 44.

¹¹ *Ibid.*

¹² Cf. réf. 8.

¹³ W. Kwiatkowski, *Przedmiot apologetyki naukowej* (Objet de l'apologétique scientifique), *art. cit.*, 11.

¹⁴ Cf. réf. 8.

l'apologie de la religion chrétienne, mais en même temps elles n'éprouvent pas le besoin d'élimination totale de l'apologie d'autres religions de l'objet des recherches d'apologétique. Du point de vue méthodologique la constatation de l'auteur que: „pour simplifier d'une façon convenable tous les matériaux si riches (apologie de la religion — notice de J.M.) on doit commencer par l'examen de la défense du christianisme”¹⁵ est tout à fait justifiée, mais en aucun cas cela ne peut signifier la fin de recherches apologétiques.

Conformément à la constatation d'après laquelle l'apologétique moderne comprend toute la réalité religieuse¹⁶, il fallait ajouter qu'elle devrait être la suite de l'étape de l'examen et aussi ce par quoi „il faut terminer”. Cette phrase devrait être ajoutée après la citation „on doit commencer par l'examen de la défense de la chrétienté”. Le texte de l'auteur lu convenablement prend la signification suivante, „Il faut commencer ... à ce point il faut terminer”.

Donc il serait plus juste premièrement de ne pas destiner à l'apologétique l'objet aussi développé et deuxièmement de ne pas limiter cet objet à la religion chrétienne. Ainsi on éviterait au moins les conséquences bien évidentes. Il semble qu'il y ait les raisons suffisantes pour reconnaître, d'après l'attitude précédente de l'auteur, l'apologie de toutes les religions comme objet matériel de l'apologétique, et en ce cas cette discipline pourrait s'appeler l'apologétique générale. En même temps à cause des raisons soumises par l'auteur, l'objet des recherches pourrait être *hic et nunc* restreint au christianisme, mais alors pour éviter l'identification des objets conçus de cette façon on peut nommer cette discipline apologétique appliquée¹⁷ (dans le sens de l'utilisation dans cette apologétique des principes approuvés par un certain type de l'apologétique et leur utilisation dans des recherches sur l'apologie concrète de la religion, pas obligatoirement chrétienne). Donc l'apologétique appliquée veut dire, contrairement à l'apologétique générale, que l'apologie d'une seule religion est son seul objet. Cependant pour nous informer de quelle apologie il s'agit, on prend la partie suivante de la dénomination, par ex. „le christianisme”. On dirait tout court „l'apologétique appliquée — le christianisme” ou „l'apologétique du christianisme” d'après quoi l'on sait que nous prenons en considération l'apologétique appliquée dans la religion chrétienne.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Cf. réf. 13.

¹⁷ Cf. J. Myśków, *Apologetyka stosowana w zarysie. Jezus z Nazaretu w swej świadomości religijnej*, Warszawa 1973, 30. (Précis de l'apologétique appliquée. Jésus de Nazareth dans sa conscience religieuse, Académie de Théologie Catholique, Varsovie 1973, 30.)

2. La limitation des recherches d'apologétique à l'apologie classique de la religion chrétienne

W. Kwiatkowski, en annonçant d'abord que l'objet de l'apologétique moderne renfermerait toute la réalité religieuse, ne s'est pas contenté de limiter cet objet à l'apologie d'une seule religion (chrétienne), mais il est allé plus loin en ajoutant: „Cet effort de simplification se termine par l'élimination des apologies du christianisme secondaires ou dérivées pour arriver enfin à la défense première et classique, présentée par Jésus-Christ lui-même”¹⁸.

Si nous reconnaissons, du point de vue méthodologique, l'opinion de l'auteur que „pour simplifier les matériaux si riches il faut commencer par l'examen de la défense du christianisme” entraîne le postulat de l'élimination de ce sujet non pas seulement l'apologie d'autres religions, mais aussi d'autres apologies de cette religion, c'est-à-dire du christianisme, doit être incontestablement reconnu comme une autre inconséquence.

Cette fois aussi nous dirions: méthodologiquement on est d'accord pour commencer les recherches sur l'apologie du christianisme par l'apologie primitive, classique, créée par le Créateur de la religion chrétienne comme la plus authentique et déterminante, mais cela ne veut pas dire que ce soit la fin des examens d'apologétique.

La réalisation du but dans l'objet des recherches tellement limité peut fournir les données sur la dignité personnelle de Jésus de Nazareth et sur la communauté religieuse formée par lui et appelée (aussi par lui) Eglise, mais en même temps cela ne peut pas indiquer la réalisation de l'objet formel de l'apologétique si les données reçues ne sont pas confrontées avec les structures ecclésiastiques réellement existantes. C'est pourquoi nous nous occupons, dans l'aspect axiologique de l'apologie classique de la religion chrétienne. Et en vertu de ces données authentiques et déterminantes nous pouvons réaliser jusqu'à la fin l'objet formel de l'apologétique, c'est-à-dire répondre à la question quels sont les éléments dans des Eglises reconnaissant Jésus-Christ qui tirent leur origine du „kérygme” de Jésus de Nazareth, de sa volonté exprimée dans les Evangiles¹⁹. La limitation des examens d'apologétique à l'apologie classique ne permet pas la réalisation totale de l'objet formel tracé pour l'apologétique, et par conséquent le but tellement limité devient réellement suspendu, en ce qui concerne les recherches.

¹⁸ Cf. réf. 8.

¹⁹ Cf. J. M y ś k ó w, *Uzasadnienie prawdziwości Kościoła katolickiego w aspekcie dydaktycznym*, *Studia Theologica Varsaviensia* 10(1972) n° 2, 195—203. (Justification de la véracité de l'Eglise catholique dans l'aspect didactique.)

Cependant la prise en considération dans les recherches d'apologétique sur la religion chrétienne des apologies secondaires ou dérivées, c'est-à-dire d'après l'auteur: orthodoxe et protestante, non seulement permet d'éviter l'inconséquence déjà discutée, mais aussi de faciliter la réalisation de l'objet formel établi pour l'apologétique.

3. L'identification de l'apologétique classique avec l'apologétique catholique

Dans l'affirmation de l'auteur: „d'où proviennent les définitions qui déterminent l'apologétique chrétienne comme le cours systématique et critique de la défense du christianisme aussi bien dans sa forme la plus ancienne, c'est-à-dire catholique, que dans la forme postérieure: orthodoxe ou protestante”²⁰, nous apercevons aussi les inconséquences par rapport au besoin d'élimination, déjà mentionné, des apologies secondaires du christianisme de l'objet de recherches d'apologétique; mais en même temps, ce que nous voulons souligner, dans cette affirmation l'auteur a identifié la plus ancienne apologie chrétienne avec l'apologétique catholique.

En présence de l'ambiguïté de l'adjectif „catholique” — il faut remarquer que les orthodoxes et les protestants croient aussi en l'Eglise catholique — il est difficile d'établir dans quel sens on l'a utilisé dans ce contexte et il semble en même temps qu'indépendamment de cette identification son usage n'est pas justifié du point de vue scientifique.

En faisant abstraction du caractère confessionnel des adjectifs: catholique, orthodoxe, protestante, et aussi des intentions tendancieuses des recherches faites „à partir de la position” des confessions respectives, ce qui dans notre cas pourrait marquer une dépendance des recherches trop grande de l'enseignement de l'Eglise²¹,

²⁰ Cf. réf. 9.

²¹ Pour l'apologétique dont on parle ici les documents du Magistère de l'Eglise constituent la source historiques ou même la source des informations pour faire une vérification. „Apologetyka ze względu na swój przedmiot materialny i formalny nie jest uzależniona od teologii, którą poprzedza, lecz od Magisterium Kościoła, jako od swego źródła przed naukowego, skąd czerpie wszystkie potrzebne pojęcia i podaje je następnie krytyce naukowej” — W. Kwiatkowski, *O przedmiocie apologetyki naukowej*, Roczniki Teologiczno-Kanoniczne 7(1960) n° 1, 106. („L'apologétique à cause de son objet matériel et formel n'est pas dépendante de la théologie qu'elle précède mais du Magistère de l'Eglise, sa source pré-scientifique d'où elle prend toutes les notions nécessaires et les transmet ensuite à la critique scientifique” — W. Kwiatkowski, *Sur l'objet de l'apologétique scientifique*, Annales de Théologie et de Droit Canon 7, 1960, n° 1, 106); „Oczywiście apologetyka, jak każda nauka, czerpie swój materiał z poznania przednaukowego i posługuje się zarówno samoobroną chrystianizmu, jak i związaną z nią terminologią (pojęcie objawienia, tajemnic, cudu, wiarygodności itd.) na podstawie relacji magisterium Kościoła, jako źródła jedynie miarodajnego

la constatation de l'auteur qui vient d'être discutée, est méthodologiquement non justifiée parce qu'elle accepte les principes qu'il faut prouver. La question de relation réciproque de l'apologie classique et de l'apologie catholique est sans doute l'un des élé-

w sensie historycznym. Stąd widać, że zespolenie apologetyki katolickiej z magisterium kościelnym jako źródłem historycznym nie może nigdy ulec rozluźnieniu, ponieważ wszelkie oddalenie się badań od swego źródła podważa ich naukowość i wpływa ujemnie na krytyczną ocenę materiału. Zespolenie przynajmniej zewnętrzne (bądź pozytywne, bądź negatywne) apologetyki z magisterium Kościoła różni się jednak od łączności, jaka istnieje między teologią a magisterium kościelnym, ponieważ w teologii orzeczenia magisterium, ze względu na większy lub mniejszy ich udział w charyzmacie nieomyślności, mają charakter dogmatyczny, gdy natomiast nie można tego powiedzieć o orzeczeniach magisterialnych w apologetyce, gdzie ich rola nie przewyższa znaczenia świadectw historycznych i dlatego zespolenie ich z apologetyką, tak odmienne od zespolenia z teologią, nie jest wewnętrzne, lecz zewnętrzne." — W. Kwiatkowski, *Apologetyka totalna*, vol. 1, 39—40; Cf. Myśków, *Apologetyka a teologia*, art. cit., 187—188. („Bien sûr l'apologétique comme chaque science trouve son matériel dans l'étude pré-scientifique et se sert aussi bien de la légitime défense du christianisme que de la terminologie liée avec elle (notion de révélation, mystère, miracle, crédibilité etc.) sur la base de la relation du Magistère de l'Eglise comme seule source compétente uniquement dans le sens historique. On voit que l'union de l'apologétique catholique avec le Magistère de l'Eglise, qui est la source historique, ne peut jamais se relâcher parce que tous les écarts des recherches de leur source soulèvent son caractère scientifique et possèdent une influence négative sur l'opinion critique des matériaux. L'union au moins extérieure (soit positive, soit négative) de l'apologétique avec le Magistère de l'Eglise est différente de l'union qui existe entre la théologie et le Magistère ecclésiastique parce que dans la théologie les décisions du Magistère, à cause de la participation plus ou moins grande à la prérogative de l'infailibilité, ont le caractère dogmatique; on ne peut pas dire la même chose des décisions du Magistère dans l'apologétique où leur rôle ne surpasse pas l'importance des témoignages historiques, et c'est pourquoi leur union avec l'apologétique, si différente de l'union avec la théologie, n'est pas intérieure mais extérieure" — W. Kwiatkowski, *Apologétique totale*, op. cit., Vol. 1, 39—40; Cf. J. Myśków, *Apologétique et théologie*, art. cit., 187—188, où il y a les motifs de la constatation citée ci-dessus.)

Cependant un autre apologiste polonais écrit: „Nie wchodząc w teoretyczne zagadnienie czy do rozpoznania każdej bezpośredniej interwencji Boga w świecie jest konieczna informacja ze strony samego Boga, należy przyjąć, zgodnie z metodą poznania osoby, że faktycznie tylko sam Jezus z Nazaretu mógł poinformować i zaświadczyć o swojej boskiej świadomości. Ponieważ zaś świadectwo Jego przekazywane jest w Kościele, nie można poznać obiektywnie faktu Jezusa Chrystusa niezależnie od świadectwa Kościoła, co w praktyce znaczy, że apologetyka nie może rozwiązać swego problemu z pominięciem informacyjnej funkcji magisterium Kościoła" — W. Hładowski, *Struktura apologetyki*, Roczniki Teologiczno-Kanoniczne 11 (1964), 38. („Sans se plonger dans le problème théorique si l'information de la part de Dieu lui-même est nécessaire pour reconnaître toute Son intervention directe dans le monde, il faut accepter, conformément à une méthode de l'estimation de la personne, qu'en réalité seul Jésus de Nazareth a pu informer et témoigner sa conscience de Dieu. Puisque son témoignage est transmis dans l'Eglise, on ne peut pas connaître objectivement le fait de Jésus-Christ indépendamment du témoignage de l'Eglise, ce qui veut dire que l'apologétique ne peut pas résoudre ce problème sans prendre en considération la fonction informatrice du Magistère de l'Eglise — W. Hładowski, *Structure de l'apologétique*, Annales de Théologie et de Droit Canon 11, 1964, 38).

ments essentiels de l'objet de l'apologétique, et sa solution devient l'une des tâches des recherches, c'est un problème urgent pour les apologistes. La prise en considération de ce problème dans les travaux spécialisés devrait aider à établir quels sont les éléments contenus dans l'apologie du christianisme de Jésus qui sont réalisés dans la version „catholique" de cette apologie. Ajoutons que d'une part la réalisation de ce but peut faciliter à l'Eglise catholique la réflexion faite sur elle-même, mais d'autre part elle aide à fournir les principes fondamentaux de la doctrine qui concernent le dialogue oecuménique.

Si l'identification de l'apologie classique du christianisme avec l'apologie catholique est injustifiée, il faut également appeler cette deuxième comme „dérivée" ou „secondaire" de même que les deux autres: orthodoxe et protestante. En prenant en considération une telle interprétation, la constatation de l'auteur: „le cours systématique et critique de la défense du christianisme aussi bien dans sa forme la plus ancienne, c'est-à-dire catholique, que dans la forme plus récente: orthodoxe ou protestante", aurait pris la forme suivante: „... aussi bien dans sa forme la plus ancienne, que dans la forme plus récente: catholique, orthodoxe ou protestante". Il semble que dans cette phrase on ait changé seulement la place de l'adjectif „catholique"; en réalité on peut y trouver le postulat sur la transformation de l'objet d'apologétique dans le sens de respecter la distinction entre l'apologie faite par Jésus de Nazareth et sa forme catholique, et aussi dans le sens de faire la confrontation nécessaire entre ces deux formes on peut réaliser l'objet formel d'apologétique, c'est-à-dire l'aspect axiologique de l'apologie chrétienne. Conséquemment cette transformation de l'objet de l'apologétique concernera aussi la nécessité de faire, au même degré, la confrontation mentionnée déjà entre l'apologie classique et sa forme orthodoxe et protestante. De cette façon l'apologie classique et ses trois formes constitueraient l'objet matériel de l'apologétique appliquée, et l'objet formel aurait été réalisé à l'aide des confrontations de trois côtés des apologies secondaires avec l'apologie classique.

L'objet matériel ainsi conçu marque une grande convergence avec la signification de l'adjectif „oecuménique", et déjà pour cette raison l'apologétique ainsi conçue peut être et doit être appelée oecuménique. Un tel caractère devrait se trouver dans l'objet formel parce que l'aspect axiologique de l'apologie de la religion chrétienne se réalise proprement par la critique des éléments dans toutes les apologies du christianisme dont l'auteur est Jésus de Nazareth. Dans la mesure où le but de l'apologétique consisterait à établir les éléments communs aussi bien dans l'apologie de Jésus que dans ses trois formes chrétiennes, l'objet formel aurait pris le caractère oecuménique. On pourrait donc déterminer l'objet formel de l'apologétique ainsi comprise comme l'aspect oecumé-

nique (au lieu de l'aspect axiologique) de l'apologie chrétienne afin d'éliminer de l'adjectif „oecuménique” la subjectivité totale ou les intentions tendancieuses. En même temps il faut remarquer que ce caractère oecuménique vient de la structure intérieure de la discipline ainsi comprise donc indépendamment de telles circonstances extérieures comme le caractère oecuménique du Concile Vatican II et de la théologie postconciliaire. Il est évident que la réalisation des tâches proposées dans le cadre de l'apologétique oecuménique peut contribuer à l'élaboration des principes théoriques pour le dialogue oecuménique postulé par l'Eglise, mais comme nous avons déjà vu, ces faits ne constituent pas la source de la conception de l'apologétique. Si c'était ainsi, il faut remarquer aussi, que nous serions témoins de la coïncidence en quelque sorte hasardeuse mais en même temps avantageuse pour la science et l'Eglise — ce qui peut donner des résultats dans le cas de continuation des recherches prévues.

Les arguments précédents nous mènent à la conclusion suivante: non seulement toute la théologie doit être oecuménique, avec la théologie fondamentale, mais aussi l'apologétique qui n'est pas comprise comme la théologie fondamentale, donc non pas théologiquement, mais du point de vue de la science des religions, non pas subordonnée à la théologie mais comme la science indépendante qui n'est pas inspirée par le concile mais par sa nature, peut être et doit être oecuménique à un tel degré que l'on peut nommer „apologétique oecuménique” ce qui est justifié dans le cas de l'apologie du christianisme à cause de son objet matériel et formel.

II. Certains éléments de l'apologie classique du christianisme dans la confrontation avec les apologies dérivées

1. L'apologie classique

Les éléments les plus fondamentaux de l'apologie classique du christianisme se compose des énoncés de Jésus de Nazareth concernant Sa personne et aussi la communauté religieuse créée par lui, que nous appelons Eglise. Ce sont surtout les déclarations de Jésus qui indiquent Sa conscience de Messie et la conscience qu'il est le fils de Dieu, avec tous les motifs. Ce sont aussi les énoncés de Jésus qui montrent la structure d'organisation de la communauté formée par lui avec la primauté et l'apostolat.

Bien que depuis un demi siècle tous les éléments cités ci-dessus de l'apologie classique du christianisme constituent l'objet de l'apologétique totale, il faut dire qu'il est toujours nécessaire de poursuivre des recherches dans ce domaine. Le développement des sciences bibliques nous fait interpréter les énoncés de Jésus con-

tenus dans les évangiles d'une façon plus prudente et plus critique. Cependant les changements qui ont lieu dans la théologie suggèrent la révision des solutions antérieures, par ex. la question de la motivation dynamique de la conscience dans la déclaration de Jésus (une nouvelle définition du miracle). Mais avant tout le fait des constatations du Concile Vatican II concernant la révélation de Dieu (*Dei Verbum*) et l'Eglise (*Lumen Gentium*) exige une nouvelle élaboration du problème de l'autorité supérieure dans l'Eglise avec une annexe sur le traité de son caractère collégial. Autrement dit le système de l'apologétique totale qui *ex deinitione* devait examiner avec critique l'apologie classique de la religion chrétienne, n'est pas fermé; au contraire il a laissé beaucoup de questions ouvertes, et de plus il exige de nouveaux points de vue, suppléments etc., parmi les faits déjà constatés.

Le fait cité ci-dessus est l'élément supplémentaire de difficultés pour l'apologétique oecuménique pour laquelle les opinions concernant l'apologie classique deviendraient le point du départ. Donc il y a la nécessité de continuer les recherches dans tous les quatre secteurs de l'apologie du christianisme, c'est-à-dire classique, catholique, orthodoxe et protestante.

En même temps il y a les données qui permettent d'espérer que la révision de l'interprétation précédente de l'apologie classique aidera à réaliser plus tôt l'objet de l'apologétique oecuménique, à mesure que la nouvelle forme des éléments particuliers de l'apologie classique pourront se montrer dans plusieurs cas plus proches des éléments convenables dans d'autres formes de cette apologie.

2. L'apologie catholique

Dans le cas où nous acceptons l'attitude de l'abbé Kwiatkowski qui identifie l'apologie classique de la religion chrétienne avec l'apologie catholique²², il faudrait donner les postulats par

²² L'auteur de *L'apologétique totale* détermine cette discipline soit comme „chrétienne” soit comme „catholique”. La preuve se trouve dans les phrases citées déjà ci-dessus: „De là naissent les définitions qui déterminent l'apologétique chrétienne comme un discours systématique et critique du christianisme aussi bien dans sa forme la plus ancienne, c'est-à-dire catholique, que dans la forme plus récente: orthodoxe ou protestante” (cf. réf. 9) et aussi: „...l'union de l'apologétique catholique avec le Magistère de l'Eglise comme la source historique...” (cf. réf. 21). On pourrait accepter une telle définition seulement dans le cas où l'apologétique aurait le caractère confessionnel. Mais cette éventualité, au moins théoriquement, est exclue par d'autres constatations de l'Auteur citées dans la note précédente et concernant le rapport de l'apologétique au Magistère de l'Eglise; ou bien elle est exclue par l'opinion qui concerne la différenciation entre l'apologétique théorique et l'apologétique appliquée: „Pierwsza zajmuje się krytycznym ustaleniem zasad ogólnych, które kierują i rządzą każdą obroną. Ustalenie takich zasad oraz krytycznej ich wartości nadaje apologetyce teore-

rapport à cette dernière; les postulats identiques avec ceux dont nous avons parlé plus haut. Cependant cette attitude devient non-critique en présence de divergences qui ont lieu entre les évangiles concernant Jésus de Nazareth et son Eglise et certaines manières de les interpréter dans l'enseignement de l'Eglise catholique-romaine.

En faisant abstraction de la question „d'esprit" de l'opposition, ou bien du ton polémique qui caractérisait la théologie catholique traditionnelle, il suffit de citer par ex. l'encyclique *Mystici Corporis Christi* de Pius XII identifiant l'Eglise de Jésus-Christ avec l'Eglise catholique-romaine, ce que l'on ne peut pas soutenir dans la lumière du 2-ème chapitre *Lumen Gentium*²³. De même il n'y a pas moyen de résoudre le problème de l'autorité supérieure dans

tycznej charakter powszechny usuwający wszelkie ograniczenia wyznaniowe, subiektywne oraz tendencyjne..." — W. Kwiatkowski, *Formalna budowa własnej apologii Jezusa z Nazaretu*, *Studia Theologica Varsaviensia* 8 (1970) n° 1, 82. („La première s'occupe de la fixation critique des principes généraux qui dirigent chaque défense. La fixation de ces principes et de leur valeur critique donne à l'apologétique théorique le caractère universel en faisant disparaître toutes limites confessionnelles, subjectives et tendancieuses" — W. Kwiatkowski, *La construction formelle de l'apologie de Jésus de Nazareth*, *Studia Theologica Varsaviensia* 8, 1970, n° 1, 82.) Si le nom seul de l'apologétique devait orienter son objet matériel, il serait préférable d'utiliser la forme nominative et non adjectivale pour éviter la possibilité de l'objection de la confessionnalité. Dans le cas de l'apologétique totale on aurait le nom „apologétique du christianisme" ou bien „apologétique de la chrétienté" à condition que l'apologie de la chrétienté soit son objet, et non pas sa forme classique. Mais la définition de l'apologétique totale comme „catholique" n'est pas capable d'éviter l'objection de la confessionnalité, surtout en présence des opinions qui déterminent son rapport au Magistère de l'Eglise dont on a parlé dans la note précédente.

²³ L'attitude bien connue du Concile de Vatican II sur le problème d'appartenance à l'Eglise de Christ a été exprimée avant tout dans la 2-ème chapitre de la constitution dogmatique sur L'Eglise *Lumen Gentium*. Cf. P. Fr. Sullivan SJ, *De Ecclesia. Questiones Theologiae dogmaticae*, Romae 1963, 25—26: „Demum hanc identificationem intendi a Pio XII patet ex sequentibus: a. *Mystici Corporis*, n. 13 (totus); 39: ubi passim identificantur notiones: „Corpus Mysticum", et „societas a Christo condita", „sociale Ecclesiae corpus", „Ecclesia in qua habetur iurisdictionis primatus", „Ecclesia, non in Christo solo, „sed in Petro quoque tamquam in perspicuo fundamento aedificata". „Similiter in n. 40. Iterum in n. 69, ubi asseritur Christi Corpus, utpote corpus sociale et adspectabile, necessario habere conspicuum supremum Caput: Iesu Christi in terris Vicarium. Res etiam magis explicitè dicitur, n. 90: „Siquidem nihil gloriosius, nihil nobilius, nihil profecto honorificentius cogitari potest, quam sanctam, catholicam, apostolicam Romanamque Ecclesiam participare, qua unius tam venerandi Corporis membra efficimur..." Et demum, n. 101, Pont. indicat eos qui „ad adspectabilem non pertinent Catholicae Ecclesiae compagem", neque esse membra corporis Christi mystici, quamvis desiderio ac voto possint „ad mysticum Redemptoris Corpus ordinari". Ergo Pius XII exhortatur eos „ut ingrediantur catholicam unitatem", ut sic possint cum ipso „omnes in una Iesu Christi Corporis compagine coniungi. Ex his et aliis locis, patet intentio Pontificis enuntiandi conceptum strictè ecclesiologicalum Corporis Mystici, ita ut nomina: „Ecclesia Catholica Romana" et „Corpus Christi Mysticum" significant realiter eandem rem".

l'Eglise en se basant uniquement sur le Concile du Vatican II d'après lequel le collège des évêques dans l'Eglise avec l'évêque de Rome constitue le sujet de l'autorité suprême dans toute l'Eglise²⁴. Dans ces deux cas, cités comme exemple, les données d'Evangile formaient le point de départ; donc c'étaient les éléments déterminés de l'apologie classique mais leur interprétation s'est montrée divergente. On ne pouvait plus limiter le Corps Mystique du Christ aux membres de l'Eglise catholique-romaine parce que les recherches plus récentes du kérygme de Jésus imposeraient une vision plus universelle de l'Eglise, de même que d'après l'Evangile le dogme concernant l'infailibilité de l'évêque romain s'est avéré avoir un plus grand rayon d'action que ce n'était suggéré dans l'interprétation de ce dogme avant le concile²⁵.

3. L'apologie orthodoxe

Non seulement la théologie conservatrice²⁶, mais aussi la théologie contemporaine orthodoxe ne démontre pas des divergences essentielles avec l'apologie classique sur le point de la conscience individuelle de Jésus, c'est-à-dire les prétentions et les motifs présentés par Lui. La résurrection de Jésus, de même que dans l'apologie classique, devient aussi dans cette apologie le „coeur" de la motivation dynamique de la conscience déclarative de Jésus²⁷.

La confrontation des apologies dérivées du christianisme avec l'apologie classique, prévue par l'apologétique oecuménique, devrait toucher plutôt la question de la conscience sociale de Jésus, ou pour employer la terminologie traditionnelle: la question de thèse ecclésiologique. Dans ce domaine parmi les recherches qui seront

²⁴ „Ordo autem Episcoporum, qui collegio Apostolorum in magisterio et regimine pastoralis succedit, immo in quo corpus apostolicum continuo perseverat, una cum Capite suo Romano Pontifice, et numquam sine hoc Capite, subiectum quoque supremæ ac plenæ potestatis in universam Ecclesiam existit, quæ quidem potestas non nisi consentiente Romano Pontifice exerceri potest" — *Constitutio dogmatica de Ecclesia*, n. 22.

²⁵ Nous pensons ici surtout à la prérogative non définie de l'enseignement infailible appartenant au collège des évêques, bien sur dans les conditions bien déterminées et aussi à l'attitude du Concile de Vatican II envers la question d'infailibilité du Peuple de Dieu. Dans le premier cas le texte du Concile est: „Infallibilitas Ecclesiæ promissa in corpore episcoporum quoque inest, quando supremum magisterium cum Petri Successore exercet" (*Lumen Gentium*, n. 25), dans le deuxième: „Universitas fidelium, qui unctionem habeat a Sancto... in credendo falli nequit..." (*Ibid.*, n. 12).

²⁶ Cf. M. Bułgakow, *Wwiedzenie wo prawosławnoje bogosłowie* (Introduction dans la théologie orthodoxe), Izd. 3, Sanktpetersburg 1865.

²⁷ Cf. S. Słobodskoj, *Zakon Bożij dla siemii i szkoły so mnogimi ilustracjami* (La Bible pour la famille et l'école), Jordavville, N. Y. S. A. 1957, 576 et surtout 344—365.

les plus intéressantes il faut compter celles qui concernent l'interprétation orthodoxe de la primauté de l'autorité dans l'Eglise²⁸, et les idées nommées *sobornost'*, qui ressemblent au principe d'administration collégiale introduit par le Concile Vatican II et qui est obligatoire dans l'Eglise catholique-romaine²⁹. Ici, on peut aussi prendre en considération les recherches des théologiens orthodoxes concernant la prérogative de l'infaillibilité de l'Eglise³⁰.

4. L'apologie protestante

Contrairement à une conviction assez répandue³¹ la théologie protestante aussi cultive la théologie fondamentale dont nous ne

²⁸ Cf. W. Hryniewicz, *Prymat papieski w świetle współczesnej teologii prawosławnej* (Primauté du pape à la lumière de la théologie contemporaine orthodoxe), *Zeszyty Naukowe KUL* 16 (1973) n° 1, 65—80. L'auteur donne une conclusion que: les théologiens orthodoxes se rendent bien compte qu'il est temps de vaincre l'autarchie et l'isolement. Quelques-uns sont persuadés qu'il faut réfléchir d'une façon plus sérieuse à une nécessité de la primauté et de son rôle dans l'Eglise; mais d'après eux cette primauté doit revenir à sa forme du souci, de l'amour, du témoignage et du service. — *Ibid.*, 79.

²⁹ Par rapport au principe du caractère collégial de l'autorité supérieure dans l'Eglise cf. réf. 24. Quand il s'agit de la conception *sobornost'* cf. E. Benz, *Geist und Leben der Ostkirche*, München² 1971, 135—137 et aussi R. Slenczka, *Ostkirche und Ökumene. Die Einheit der Kirche als dogmatisches Problem in der neueren ostkirchlichen Theologie*, Göttingen 1962, 133—147.

³⁰ „W tym kontekście należy rozumieć wypowiedź P. Evdokimova, iż zadaniem prawosławia jest dopomóc Kościołowi katolickiemu zrelatywizować i „oddogmatyzować” orzeczenie Soboru Watykańskiego I o papieżu jako trwałym i widzialnym kryterium prawdy, w świetle prawosławnej zasady soborowości. Dla świadomości prawosławnej nieomyślność papieska może być, według niego, co najwyżej „lokalną tradycją” Kościoła zachodniego, której nie powinien on narzucać innym Kościołom” — W. Hryniewicz, *art. cit.*, 74—75. („C'est dans ce contexte qui il faut comprendre l'opinion de P. Evdokimov, que l'orthodoxie doit aider l'Eglise catholique à relativiser et à dédogmatiser les décisions du Concile de Vatican I concernant le pape, critère stable et visible de la vérité, à la lumière du principe orthodoxe l'infaillibilité de pape peut être à peine "la tradition locale" de l'Eglise de l'Ouest qu'il ne doit pas imposer à d'autres Eglises"). Plus loin l'auteur écrit: „Teologów prawosławnych zastanawia fakt, że w okresie posoborowym również niektórzy teologowie katolicycy zaczynają posługiwać się mniej lub więcej świadomie terminologią właściwą eklezjologii prawosławnej; w związku z nauką o nieomyślności mówią oni o „uznaniu” (*recognition*) przez cały Kościół, o „repcji” danego orzeczenia jako nieomyślnego przez Kościół, nadającej mu ostateczną wartość, oraz o „repcji soboru” — *Ibidem*. („Les théologiens orthodoxes réfléchissent au fait que dans la période postconciliaire il y a aussi quelques théologiens catholiques qui commencent à utiliser, plus ou moins consciemment, la terminologie appartenant à l'ecclésiologie orthodoxe; concernant la doctrine de l'infaillibilité ils parlent de la "reconnaissance" (*recognition*) par toute l'Eglise, de la "réception" par l'Eglise de la décision donnée, comme infaillible qui lui donne la valeur finale et aussi de la "réception du Concile" — *ibidem*).

³¹ La conviction que les théologiens protestants n'exercent pas l'apologétique ou la théologie fondamentale est expliquée par la conception tout à fait différente de l'acte de foi qui est spécifique pour cette théologie. Par ex. d'après Bult-

parlerons pas à cause de sa différence avec l'apologétique présentée par nous³².

Par contre nous indiquerons certains éléments communs à la théologie protestante et l'apologétique oecuménique. Parmi ces éléments il faut compter les résultats obtenus durant les recherches dans le domaine:

- a. du caractère de l'Évangile comme source des recherches sur Jésus Nazareth;
- b. de la conscience fonctionnelle de Jésus;
- c. de l'interprétation des sources concernant des événements de Pâques;
- d. du kérygme de Jésus sur le Royaume de Dieu et;
- e. des textes pétrocraques et kérygmiques, c'est-à-dire la question de primauté et d'apostolat, donc le problème de succession et de rayon d'action de l'autorité dans l'Église.

a. Actuellement, surtout après la proclamation de la constitution dogmatique sur la Révélation de Dieu, il n'y a plus de doute que les évangiles n'ont pas le caractère strictement historique, mais qu'ils sont des écrits contenant l'histoire „kérygmatisée". Cette constatation possède une signification décisive pour les recherches d'apologétique en général, à cause de la méthode historique acceptée par elles, et surtout pour les recherches dans le domaine de l'apologétique oecuménique. La signification devient plus grande à mesure que *Formgeschichte* et *Redaktionsgeschichte* — les écoles formées dans la chrétienté protestante — ont contribué aux re-

m a n n la parole de Dieu comme le don que l'homme ne mérite pas, ne peut suggérer la nécessité de donner les motifs ou les preuves parce que de telles prétentions de l'esprit humain seraient contre le caractère surnaturel de la foi. Une seule vérification possible de cette parole, c'est-à-dire du kérygme chrétien, consiste à constater qu'il convient à la compréhension existentialiste de nous-même, et qu'il nous met en présence d'une nécessité de prendre une décision de la vie. D'après B u l t m a n n c'est une base suffisante pour que la foi chrétienne, privée des signes visibles et du support dans réalité expérimentale, ne soit pas déraisonnable et aveugle. Cf. R. B u l t m a n n, *Neues Testament und Mythologie. Das Problem der Entmythologisierung der neutestamentlichen Verkündigung*, in: *Kerygma und Mythos. Ein theologisches Gespräch*, t. 1, Hamburg⁴ 1960, 46.

La limitation, caractéristique pour la conception protestante de la foi, du rôle de l'élément rationnel et en conséquence la mise en question de la nécessité des motifs du kérygme chrétien, élimine de l'apologie du christianisme son deuxième degré, mais laisse son degré premier, c'est-à-dire la conscience déclarative de Jésus de Nazareth, donc le sujet du kérygme publié par Jésus. C'est pourquoi au moins dans ce domaine on pourrait parler de l'apologie protestante et l'apologétique qui lui convient.

³² Cf. G. E b e l i n g, *Erwägungen zu einer evangelischen Fundamentaltheologie*, ZThK 67(1970) n° 4, 479—524. Du point de vue négatif la théologie fondamentale évangélique n'a pas pour objet le fait de l'existence du Christ et le fait de l'Église qui sont reconnus par les apologiens catholiques comme le fondement de la théologie catholique.

cherches sur les évangiles, exception faite de certaines restrictions formulées par le Magistère de l'Église³³. Autrement dit dans l'apologétique oecuménique le premier plan de confrontation est le fondement même que constitue pour cette discipline les sources d'Évangile, plus précisément la contribution de la science biblique protestante dans ce domaine³⁴.

En conséquence, dans l'argumentation apologétique non seulement il faudra beaucoup changer quand il s'agit de la valeur critique de la position de la théologie dite libérale, mais également dans le domaine de l'interprétation propre des sources et celles-ci par rapport à tous les thèmes essentiels de l'apologétique.

b. La conscience déclarative de Jésus de Nazareth.

Il faut rappeler l'apologétique comprise comme une science des religions qui est basée sur deux degrés de l'apologie, prouvés par les sciences des religions dans la plupart de religions, surtout dans celles qui sont les plus connues dans le monde entier; le premier degré ce sont les déclarations des fondateurs de ces religions qui concernent leurs dignités, et le deuxième degré c'est le fondement, c'est-à-dire les motifs des prétentions présentées par eux.

Il est évident que la conscience déclarative de Jésus de Nazareth, et plus exactement toutes les données touchant sa teneur authentique, constitue le sujet de premier ordre des recherches de l'apologétique appliquée donc oecuménique, à côté bien sûr de la critique des motifs de cette conscience déclarative de Jésus.

Conformément à la contribution des savants protestants dont nous avons parlé dans le domaine des recherches sur le caractère des sources évangéliques par rapport au sujet présenté dans ce travail, il faut constater que la solution objective de la question d'authenticité de la conscience déclarative de Jésus ne serait pas possible si on ne prenait en considération les résultats obtenus par la biblistique protestante dans ce sujet. Il existe une raison de cette explication: tout d'abord l'interprétation la plus propre, et la

³³ "Denique exegeta omnia media usurpabit quibus altius indolem testimonii Evangeliorum, vitam religiosam primarum ecclesiarum, sensum et vim traditionis apostolicae perscipiat. Ubi casus fert, interpreti investigare licet, quae sana elementa in "methodo historiae formarum" insint, quibus ad pleniorum Evangeliorum intelligentiam rite uti possit. Circumspecte tamen se gerat, quia saepe huic methodo commixta prostant principia philosophica et theologica haud probanda, quae tum methodum, tum conclusiones in re litteraria non raro depravant..." — Pontificia Commissio de Re Biblica, *Instructio de historica Evangeliorum veritate*, Biblica 45(1964) n° 3, 467; cf. Sacrosanctum Oecumenicum Concilium Vaticanum II. Constitutiones Decreta Declarationes, *Constitutio Dogmatica de Divina Revelatione*, Romae 1966, 440—441.

³⁴ Cf. H. Conzelmann, *Die Mitte der Zeit. Studien zur Theologie des Lukas*, Tübingen⁵ 1964; W. Marxsen, *Der Evangelist Markus. Studien zur Redaktionsgeschichte des Evangeliums*, Göttingen² 1959.

plus décisive dans ce sujet, de l'expression „Le Fils d'Homme" utilisé par Jésus par rapport à lui-même qui concerne sa conscience de Messie³⁵, et ensuite l'exégèse du „texte de St Jean", sont basés avant tout sur les résultats des recherches des biblistes protestants³⁶. La prise en considération de ces résultats au plan de l'apologétique oecuménique veut dire la même chose que la réalisation de l'objet formel tracé pour cette discipline et qui signifie la détermination des éléments communs dans l'apologie classique et dérivée, dans ce cas-là protestante.

c. La conscience motivative de Jésus de Nazareth.

Bien que les théologiens protestants ne soient pas directement intéressés à déterminer des principes rationnels pour la théologie, ou bien à motiver la foi religieuse³⁷, mais en même temps l'exégèse des textes d'Évangile faits par eux et concernant l'activité miraculeuse de Jésus aide l'apologétique à résoudre plus objectivement l'un des problèmes les plus importants pour elle, c'est-à-dire quelle est en réalité la force démonstrative de l'argumentation basée sur les miracles de Jésus et avant tout sur le miracle de sa résurrection. C'est pourquoi il est nécessaire de confronter l'interprétation catholique et protestante des récits de Nouveau Testament qui concernent avant tout trois événements pascals, c'est-à-dire le tombeau vide, les christophanies et la foi ferme de la communauté primitive à la résurrection somatique de Jésus³⁸. Le degré de réalité

³⁵ Cf. A. Harnack, *Das Wesen des Christentums*. Leipzig 1902, 88; M. Goguel, *Jésus*, Paris² 1950, 299, 302, 394, 493, 591; G. Bornkamm, *Jesus von Nazareth*, Stuttgart⁴⁻⁵ 1960, 49—56, 155—160, 207—209; O. Cullmann, *Die Christologie des Neuen Testaments*, Tübingen² 1958, 111—124, 138, 155, 160, 167, 287.

³⁶ Cf. O. Cullmann, *Die Christologie...*, *op. cit.*, 282; B. M. von Iersel, „Der Sohn" in *den synoptischen Jesus-worten*, Leiden² 1964, 161. D'après Cullmann, le „texte de Jean" et aussi d'autres textes synoptiques qui donnent le titre du Fils de Dieu à Jésus soulignent d'une part la séparation de Jésus de tous les autres gens, et d'autre part la plus stable et la plus personnelle conscience de Jésus de son unité avec Son Père; cependant d'après van Iersel les mots contenus dans le 27-ème vers du „texte de Jean" ne pourraient être prononcés que par celui qui possédait la conscience de sa propre préexistence.

³⁷ Cf. réf. 31.

³⁸ Cf. E. Käsemann, *Exegetische Versuche und Besinnungen*, t. 1, Göttingen 1960, 203; t. 2, Göttingen 1964, 58, 64; W. Pannenberg, *Grundzüge der Christologie*, Gütersloh 1964, 61—69, 77, 135; R. Slenczka, *Geschichtlichkeit und Personsein Jesu Christi*, Göttingen 1967, 322—347; W. Thüsing, *Erhöhungsvorstellung und Parusieerwartung in der ältesten nachösterlichen Christologie*, *Biblische Zeitschrift* 2(1968) 235; N. Grass, *Ostergeschehen und Osterberichte*, Göttingen 1954, 248; W. Künneth, *Entscheidung heute. Jesu Auferstehung — Brennpunkt der theologischen Diskussion*, Hamburg 1966, 60; H. von Campenhausen, *Der Ablauf der Osterereignisse und das leere Grab*, Heidelberg 1966. Par ex. d'après Pannenberg la résurrection de Jésus est une réalité authentique, le fait historique qu'on peut prouver de même manière que

de ces événements, acceptés par les savants protestants, peut constituer à juste raison la mesure de la reconnaissance par le protestantisme de l'un des éléments essentiels appartenant à l'apologie classique, c'est-à-dire le motif dynamique de la conscience religieuse de Jésus de Nazareth. A cause des raisons mentionnées ci-dessus la poursuite des recherches communes possède une signification décisive pour la réalisation de l'objet de l'apologétique oecuménique.

d. Le kérygme de Jésus sur le Royaume de Dieu.

Les paraboles évangéliques, qui ont fixé la volonté et les intentions de Jésus au plan de la société religieuse nommée Eglise, constituent d'une part l'autre partie des recherches d'apologétique oecuménique qui exigent la collaboration active des biblistes protestants et catholiques — d'autre part c'est encore une possibilité de déterminer l'élément principal de l'apologie classique contenu dans la forme protestante. On sait bien par ex. qu'une interprétation correcte de ces paraboles aide à révéler en elles le côté spirituel, intérieur et invisible et en même temps le côté matériel, extérieur et visible comme prévus par Jésus pour son Eglise; de même on se rend bien compte de ce que la mise de l'accent trop fort sur un de ces points a contribué à prolonger la division du christianisme, à déformer et même à altérer l'image de l'Eglise qui se trouve dans les évangiles³⁹.

e. La primauté et l'apostolat.

A la différence du problème discuté ci-dessus qui dans la terminologie employée par l'apologétique totale est désigné comme la face éloignée de la conscience sociale de Jésus de Nazareth, les problèmes de primauté et d'apostolat dans l'Eglise formée par Jésus deviennent, d'après cette terminologie, la partie supérieure de cette conscience de Jésus. La base pour les recherches sur le problème de primauté ce sont deux textes pétrocratiques dans ce sy-

la vie terrestre de Jésus car Jésus ressuscité comme personne est identique avec Jésus historique. Dans cette conception le tombeau vide et les apparitions sont les preuves historiques de la résurrection de Jésus.

³⁹ La conception d'avoir "l'esprit de Christ", accepté par la constitution *Lumen Gentium*, comme la seule forme d'appartenance au peuple de Dieu du point de vue théologique est très caractéristique dans ce cas: "Illi plene Ecclesiae societati incorporantur, qui Spiritum Christi habentes..." (n. 14).

Vu les conceptions précédentes qui ont souligné trop fort le rôle des liens extérieurs, aussi l'élément hiérarchique dans l'Eglise, le fait de donner la valeur plus grande à l'aspect pneumatologique de la vie de l'Eglise par le Concile constituait une meilleure interprétation du kérygme de Jésus et en même temps le premier pas au devant du protestantisme qui a ramené presque toute la réalité de l'Eglise à cette sphère.

stème, c'est-à-dire le texte de la promesse de primauté et le texte de la remise de l'autorité supérieure à Pierre. L'objet formel de l'apologétique oecuménique sur ce point devrait être réalisé par l'intermédiaire de la prise en considération des recherches contemporaines poursuivies par des biblistes protestants sur la valeur historique de deux textes et aussi sur leur juste interprétation⁴⁰. Cette interprétation possède une signification décisive pour déterminer le caractère de l'autorité primatiale dans l'Eglise et aussi pour trancher le problème essentiel de succession dans la primauté.

Le deuxième problème, d'apostolat, qui ne se trouve pas dans le cadre du système de l'apologétique totale outre la critique historique des textes kérygmiques et l'essai de leur interprétation, devrait être résolu dans l'apologétique oecuménique par la prise en considération des résultats des biblistes protestants au niveau d'une interprétation correcte des textes kérygmiques et des conséquences résultantes parmi lesquelles la question de succession est essentielle⁴¹.

Dans la deuxième partie de cette dissertation on a signalé, dans le sens à peu près „topographique" ces secteurs de trois apologies dérivées du christianisme existant actuellement (catholique, orthodoxe et protestante) où devrait être réalisé l'objet formel de l'apologétique oecuménique, atteint par la confrontation de ces apologies avec l'apologie classique de la religion chrétienne faite par Jésus de Nazareth. Le sujet des recherches souligné ci-dessus résulte d'une possibilité, dont on a parlé dans la première partie de l'article, d'organiser dans le cadre du système d'apologétique totale la discipline que l'on appelle l'apologétique oecuménique.

Synthèse

La nécessité postulée par le Concile Vatican II de la prise en considération de la dimension oecuménique dans toutes les disciplines théologiques et aussi dans la théologie fondamentale n'inspire aucune réserve de la part des théologiens. Cependant le problème apparaît dès que l'on parle de l'apologétique comme de la science indépendante sur les religions, qui ne dépend pas de la

⁴⁰ L'illustration de la discussion qui a lieu à ce plan est entre autres l'énoncé suivant: „Es kann die Zeit kommen, wo die Errichtung eines universalen Petrusdienstes um der Treue zum Evangelium willen geboten ist" — H. Ott, *Warum ein Petrusdienst in der Kirche einen Sinn haben soll? Protestantische Antwort*, Concilium 7(1971) 293.

⁴¹ Il semble que dans deux cas, c'est-à-dire dans la question de succession dans la primauté et aussi dans l'apostolat, les recherches de deux côtés doivent être liées avec l'oeuvre fondamentale dans ce domaine, notamment avec: O. Cullmann, *Saint Pierre. Disciple-Apôtre-Martyr*, Paris 1952.

théologie. L'essai de trouver la solution de ce problème, fait dans le travail qui est présenté, a pour le but de démontrer que le caractère oecuménique de l'apologétique ainsi comprise résulte de sa structure intérieure à ce point qu'il est juste de nommer cette discipline apologétique oecuménique du point de vue méthodologique. Son objet matériel se compose de l'apologie classique de la religion chrétienne et de ses trois formes: catholique, orthodoxe et protestante; son objet formel c'est l'aspect oecuménique de ces apologies, réalisé dans la confrontation réciproque des apologies dérivées avec l'apologie classique. Le thème signalé dans la deuxième partie de l'article c'est l'illustration des possibilités existantes dans le cadre de cette confrontation et en même temps c'est l'affirmation de la réalité de solution proposée de ce problème.